

Métier: chercheur CNRS

Hubert Comon

December 4, 2018

- ▶ **Les directions régionales** gestion de proximité des personnels, des laboratoires, des projets
- ▶ **Les instituts** organisation scientifique
- ▶ **Les unités de recherche** presque toujours en partenariat avec au moins une université (**UMR**)
- ▶ **Le comité national de la recherche scientifique**
- ▶ **Les services centraux**

Le comité national de la recherche scientifique

- ▶ **Organisation en sections et CID** section 6, section 7, CID 51, CID 53
- ▶ **Missions** recrutement, promotions, évaluation des chercheurs. évaluation des laboratoires, GdR, écoles etc.
Le CoNRS est indépendant du CNRS et émet des avis.
- ▶ **Composition** 21 membres par section: 14 élus et 7 nommés.
Pour 5 ans
Composition publique (cn6.fr pour la section 6)

Informatique: sections 6 et 7

INSII: insitut des sciences de l'information et de leurs interactions

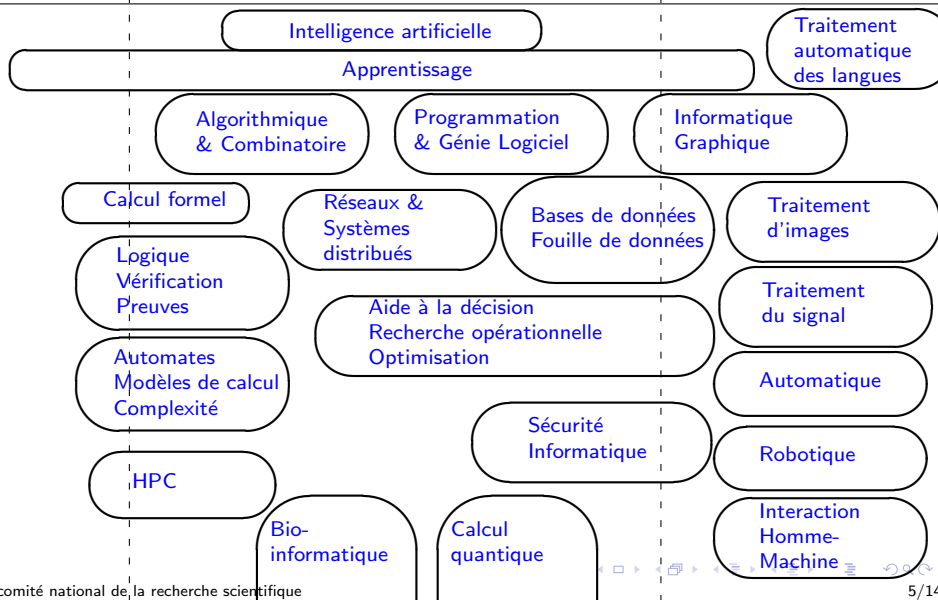
- ▶ Section 6: Sciences de l'information : fondements de l'informatique, calculs, algorithmes, représentations, exploitations
- ▶ Section 7: Sciences de l'information: signaux, images, langues, automatique, robotique, interactions, systèmes intégrés matériel-logiciel

Périmètres de la section 6: carte approximative

Section 41

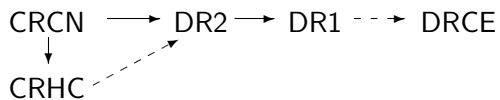
Section 6

Section 7



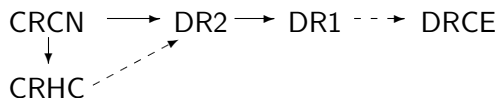
Les carrières des chercheurs

Les grades



Les carrières des chercheurs

Les grades



Effectifs actuels en section 6

CRCN	CRHC	DR2	DR1	DRCE
181 (+26)	5	89 (+11)	42 (+5)	5
186 (+26)		136 (+16)		

(NB: 404 chercheurs selon les RH ...)

Les missions

- CR,DR La recherche: évaluée au travers des **publications**, des productions (logicielles p. ex.), du rayonnement
- DR L'encadrement doctoral, le transfert industriel, la médiation scientifique, l'administration de la recherche

Obligations

- ▶ Présence au laboratoire d'affectation
- ▶ Soumission tous les 5 ans d'un rapport complet d'activité + programme de recherche (examiné par le CN)
- ▶ Tous les 5 ans (à mi-parcours): un rapport intermédiaire d'activité (examiné par le CN)
- ▶ Tous les ans: un CRAC (3 pages)

Les rémunérations

- ▶ Fusion CR1 CR2, prime aux entrants, revalorisation des carrières,...
- Les nouveaux entrants 2019 devraient toucher 2500 euros net en moyenne (échelon 4, indice 594 + PEDR)
- ▶ Directeurs de recherche: entre indice 662 et 1324

Se porter candidat

- ▶ Le site du CNRS
- ▶ Les recommandations/critères de la section: `cn6.fr` ou `section7.cnrs.fr`
- ▶ Contacter les UMR et équipes d'accueil (au moins deux, pas celles où la thèse a été effectuée). **La recherche est un travail d'équipe.**
- ▶ Mettre au point un (ou plusieurs) projets de recherche en concertation avec les équipes d'accueil.

Évaluation par les jurys (sections)

- ▶ Les jurys sont publics
- ▶ Les critères sont publics; un doctorat ou équivalent est requis au moment de l'examen de la candidature.
- ▶ Recommandé: 7 années maximum d'expérience de la recherche (thèse incluse), au moins une année de post-doc.
- ▶ 3 publications jointes, lues par 3 rapporteurs
- ▶ JAD (Jury d'Admissibilité sur Dossier): résultats publics
- ▶ Jury d'Admissibilité: classement proposé par la section après auditions
- ▶ Jury d'Admission: composition différente, le plus souvent suit l'avis du jury d'admissibilité

Statistiques de recrutement section 6

Recrutements par années de chercheurs actuellement en section 6

2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
18	16	21	16	16	14	12

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
12	9	11	11	15	9	10

Statistiques de recrutement section 6

Recrutements par années de chercheurs actuellement en section 6

2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
18	16	21	16	16	14	12

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
12	9	11	11	15	9	10

Concours 2017 et 2018

	Nombre de postes	Nombre de candidatures	Auditions	Admissibles
2017	8	199	40	24
2018	11	132	37	22
2019	8			

Thèmes prioritaires

Appel d'offres du 4 décembre 2018.

8 Chargés de recherche de classe normale : dont prioritairement :

- 1 sur le thème "Sécurité des réseaux et des systèmes, sécurité logicielle, protection de la vie privée",
- 1 sur le thème "Sciences du logiciel",
- 1 sur le thème "Calcul parallèle, distribué ou haute performance",
- 1 sur le thème "Objets communicants, systèmes, réseaux",
- 1 sur le thème "Algorithmes et modèles pour l'intelligence artificielle, la fouille et l'analyse de données",
- 1 sur le thème "Science des données et santé"

Comment traite-t-on les thèmes prioritaires ?

Thèmes prioritaires en 2018

	Effectif	Ratio	Retenus	Ratio	Sélection
Réseaux (1 poste)	12	10.1%	8	22.9%	66.7%
Science des données (2 postes)	9	7.6%	5	14.3%	55.6%
Sciences du logiciel (2 postes)	8	6.7%	1	2.9%	12.5%
Sécurité (2 postes)	9	7.6%	5	14.3%	55.6%
Calcul haute performance (1 poste)	6	5.0%	2	5.7%	33.3%
Tous les thèmes prioritaires	42	35.3%	19	54.3%	45.2%
Aucun thème prioritaire	77	64.7%	16	45.7%	20.8%
Tous les candidats	119	100.0%	35	100.0%	29.4%

Comparaison avec 2017:

- ▶ Légère augmentation du nombre de candidats qui sont principalement dans un thème prioritaire (+ 5 à +10)
- ▶ Forte diminution du nombre de candidats dans aucun thème prioritaire (-40 à -50)

Expérience des candidats recrutés

En 2018, années d'expérience (thèse incluse) des candidats classés

Nombre de candidats

